



Envoyé en préfecture le 21/02/2022

Reçu en préfecture le 21/02/2022

Affiché le 21/02/2022

ID : 029-212901615-20220215-DCM_2022_1_10-DE

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de
Conseillers : 23

En exercice : 23

Présents : 16

Votants : 21

N° 2022-1-10

L'an deux mil vingt-deux,
Le 15 février à 20H30

Le Conseil Municipal de la commune de Pleuven, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur David DEL NERO, Maire à la salle Lannurien.

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 février 2022

Madame C. LE BER est nommée secrétaire de séance.

Présents : DEL NERO David, ARZUR Yvon, BERTHOLOM Cyril, CADIC Christophe, CARLIER Morgane, CRENN Rachel, CASELLINO Mona, CORNIC Karine, FRANCHETEAU Laurent, KERNEVEZ Marie-Hélène, LE BER Caroline, MARTIN Corinne, RIVIERE Christian, ROUE Christian, SIMON Mikaël, SINIC Aurélie.

Procurations : GOURVES Muriel à Cyril BERTHOLOM, HERFAUT Denis à SIMON Mikael, BERNARD Jean-Michel à ARZUR Yvon, LAGADIC Christophe à CASELLINO Mona, MILIN Claudine à CORNIC Karine

Excusé : CARIOU Philippe

Absente : LE BOSSER Olivia

Objet - DENOMINATION DU GROUPE DE MAISONS « Toul An Ael Kervihan »

Monsieur le Maire rappelle qu'il a été identifié, par notre service administratif, lors de la numérotation des maisons situées sur cet espace, que le nom « Toul An Ael Kervihan » n'était pas connu des services du cadastre.

Aucune délibération n'a été votée à l'époque des premières constructions dans les années 1990.

Il est donc proposé de mettre en conformité ce dossier en votant la dénomination « Toul An Ael Kervihan ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** la dénomination « Toul An Ael Kervihan ».

Le Maire,
David DEL NERO



Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes, Hôtel de Bizien, 3, Contour de la Motte - CS44416 - 35044 Rennes Cedex, dans le respect des délais de recours en vigueur, éventuellement au moyen d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr

Toul An Aël Kerwil

Envoyé en préfecture le 21/02/2022
Reçu en préfecture le 21/02/2022
Affiché le 21/02/2022
ID : 029-212901615-20220215-DCM_2022_1_10-DE



CC PAYS FOUESNANTAIS



Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.